

« 26/10/2025 »



ABONNÉS



lanouvellerepublique.fr

**« C'était la force
tranquille » : la petite
commune de Juillé en
deuil après le décès de
son maire Paul Jouannet**

26-10-2025 - Rédaction

« C'était la force tranquille » : la petite commune de Juillé en deuil après le décès de son maire Paul Jouannet



Paul Jouannet aurait achevé son cinquième mandat en mars 2026.

© (Photo archives NR)



Par RÉDACTION

Publié le 26/10/2025 à 14:41

mis à jour le 26/10/2025 à 14:41

La petite commune de Juillé est en deuil suite au décès de son maire, survenu jeudi 23 octobre 2025, à Niort : Paul Jouannet s'est éteint à l'âge de 74 ans, après trois mois d'hospitalisation. Fils unique né à Marquellaine, commune de Vernoux-sur-Boutonne, le 3 juillet 1951, il avait épousé Gaëtane Lacroix, d'origine basque, le 22 octobre 1981, à Rochefort-sur-Mer. Leur fille, Inès, était née de leur union, et leur avait ensuite donné deux petits-enfants. Suite à la fermeture de la Camif, où il travaillait, il avait repris l'exploitation agricole familiale, à Juillé.

> **À LIRE AUSSI.** « Un homme de valeurs, engagé pour les idéaux socialistes »

Dévoué aux autres

Paul Jouannet était un homme convivial et excellent cuisinier, qui adorait recevoir. Bien que non-chasseur, il aimait aller aux concerts de cors de chasse. Amitié et sens du partage le caractérisaient : il était très dévoué aux autres et toujours prêt à rendre service. Très bon bricoleur en mécanique et plomberie, il disposait de beaucoup d'outils qu'il prêtait volontiers. Il aimait la campagne, se promener, faire le tour de la commune, toujours en voiture et très lentement avec son Partner blanc. Pour Gaëtane et Inès, *« c'était la force tranquille, il prenait le temps de faire les choses. Droit, juste et honnête, il était très campé sur ses positions. C'était un livre de mémoire vivante ! »*

Fils de déporté

Sa première élection de maire de Juillé remonte à 1995, son cinquième mandat se serait achevé en mars 2026. Défenseur de la ruralité et homme de valeurs, sa générosité l'avait porté à rendre à la commune ses indemnités de maire.

Fils de déporté, il cultivait le devoir de mémoire en étant membre de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP), de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la résistance (Anacr), de la Fédération nationale André-Maginot (Fnam) et du Souvenir français.

Le conseil municipal se joint à la peine de sa famille. La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Brioux-sur-Boutonne, mercredi 29 octobre à 11 h et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Juillé.